



Délégation de service public du réseau de chaleur 2014

Rapport annuel du Maire

Déléataire : Dalkia France

I. Données générales

Données contractuelles

Le 1^{er} juillet 2008, la société Dalkia, groupe EDF, a été retenue dans le cadre d'une Délégation de Service Public pour la construction, le financement, la conduite et l'exploitation des installations pour une période de 25 ans.

Données techniques

Créé en 1969, le réseau de chauffage urbain de la ville de Saint-Dié-des-Vosges a vu sa longueur doubler en 2010 avec la création d'une nouvelle branche en direction du centre hospitalier Saint-Charles.

La production de chaleur s'effectue à partir d'une chaufferie biomasse d'une puissance de 6 MW ainsi que de la chaufferie « historique » composée de 2 chaudières gaz de 7,5 MW unitaire et d'une chaudière mixte gaz/fioul domestique de 4 MW.

Aujourd'hui, ce sont **7,7 kilomètres de canalisations** qui fournissent la chaleur à plus de 3 500 équivalents-logements à travers 49 sous-stations et 51 abonnés pour une puissance annuelle de 17953 KW. Cela représente une énergie de 34826 MW délivrés aux différents abonnés en 2014.

La biomasse : une filière valorisée pour un coût maîtrisé

Le choix de miser sur la biomasse (ou bois-énergie) correspond à une politique de développement durable et à une volonté d'agir pour maîtriser les coûts de la prestation chauffage. Cette installation biomasse, qui a produit 86 % de l'énergie totale distribuée en 2014 par le réseau, permet aux abonnés de bénéficier d'une TVA réduite à 5,5 % sur la partie combustible et de garantir une stabilité économique par rapport aux combustibles fossiles.

Ce choix participe activement à la diminution des gaz à effet de serre avec plus 6 000 tonnes de CO₂ évitées par an (par rapport à une solution tout gaz) soit l'équivalent de 2 500 véhicules retirés de la circulation chaque année.

Le décret 2013-814 du 11 septembre 2013 modifie la nomenclature des installations classées et donne une nouvelle définition à la biomasse. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2014, date d'entrée en vigueur des textes réglementaires, la chaufferie biomasse de Saint-Dié n'utilise plus de biomasse contenant des déchets de l'industrie du bois.

2. Données financières

Le résultat de l'année 2014 s'établit à +47 K€.

Les principaux faits marquants sont :

- la fin du crédit-bail sur les réseaux
- la forte évolution de la provision Gros Entretien et Réparation

Le résultat cumulé est de - 1 357 K€.

3. Qualité de service rendu aux abonnés

La concession Dalkia, groupe EDF, est certifiée ISO 9001 version 2008 n°2011/40196.1 depuis 1995. Le certificat a été renouvelé le 14 juin 2013.

Aucun incident n'est intervenu en 2014, la disponibilité du réseau s'est élevée à 100 % durant cet exercice.

4. Investissements d'amélioration des installations

Une remise en état du pied de la cheminée a été effectuée sur la chaufferie gaz/fioul, ainsi que la modification de la programmation de la cascade des chaudières.

Sur la chaufferie biomasse, différentes interventions ont été réalisées, il s'agit de remplacement de matériel et de remise en état de groupes hydrauliques.

5. Perspectives de raccordements ou dé-raccordements

- Cour de la poste à la place de l'ancien centre de tri : 55 logements
- Complexe cinématographique
- Nova Bowling a été raccordé en fin d'année 2014

Le bâtiment Vosgelis Bourgogne va être détruit et sera dé-raccordé

6. Actions environnementales

L'année 2014 a été marquée par un audit sur site du conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses (dépotage fioul domestique, notamment).

Un système de gestion des déchets banals a été mis en place, caisse spécifique pour les tubes fluorescents, containers à piles, containers à aérosols, ...

Un registre des déchets et un archivage des bordereaux de suivi ont été mis en place afin d'avoir une plus grande traçabilité.

7. Actions sur l'emploi local

L'année 2014 a été marquée par différentes actions sur l'emploi local, dont :

- Travaux de gros entretien et renouvellement : participation des entreprises locales aux différents chantiers (réfection du pied de la cheminée de la chaufferie gaz/fioul, remplacement des tuyauteries alimentant Vincent Auriol par un tronçon plus performant, ...)

- Renforcement de la filière bois locale : pérennisation de l'exploitation forestière, de la logistique, de la plate-forme de préparation... L'ADEME estime que 1 000 tonnes de bois consommées génèrent 1 ETP (x4 par rapport aux énergies fossiles), soit 12 emplois directs ou indirects pour la filière bois énergie locale.